



Privas, le 10 janvier 2023

**Déclaration préalable au
Comité social d'administration du 10 janvier 2023
(1^{ère} convocation)**

Madame la présidente,

Quelques jours avant Noël, la presse a diffusé une information de 1^{ère} importance... Pensez-vous que c'était pour annoncer :

- une augmentation généralisée de 15 % du traitement des fonctionnaires pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2010 ? Hélas non, « LEMAIRE Noël » n'est pas généreux !
- une baisse des prix de l'énergie, des denrées alimentaires, de l'immobilier ? Que nenni !
- une vraie réforme des retraites ramenant l'âge légal de départ à 60 ans et le nombre d'annuités à 37,5 ans ? Niet !
- la fin des suppressions d'emplois ? Malheureusement non !

Non, la grande nouvelle colportée par la presse est que Bernard Arnaud, PDG de LVMH, disputait à Elon Musk le titre envié d'homme le plus riche du monde avec une fortune de 157 milliards d'euros (soit plus de 1000 milliards de francs...).

Les millions de français qui se demandent quotidiennement comment ils vont pouvoir se loger, se nourrir, se chauffer ou se déplacer ont dû apprécier à juste titre cette information !

D'ailleurs, ils sont toujours en attente du bénéfice du ruissellement qui malheureusement ressemble plutôt à du goutte à goutte !

Chose étonnante, les enfants de Bernard Arnaud ont tous préféré rallier la direction de LVMH plutôt que de rejoindre « les privilégiés », vilipendés par cette même presse, que sont les cheminots, les enseignants, le personnel de Total....

Suite au remue-méninges, soyons fous, ils auraient pu même rejoindre les agents de la DGFIP... et apporter leurs connaissances sur l'optimisation fiscale et les placements dans les paradis fiscaux.

Marcel Aymé écrivait dans le Confort Intellectuel :

« Les riches sont trop souvent insatiables. Il ne leur suffit pas d'être installés dans leurs abus, et d'en jouir avec lucidité. Il leur faut encore le frisson du pauvre. »

Madame la présidente,

Il n'est pas dans les habitudes de Solidaires Finances Publiques, 1ère organisation syndicale à la DDFIP de l'Ardèche, à la DGFIP et au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, de participer à la réunion du comité local dont le sujet concerne les suppressions d'emplois, car pour nous aucune suppression d'emploi n'est légitime. Mais nous ne pouvons pas, cette année encore, ne pas venir porter à votre connaissance et à celle des personnels, à travers cette déclaration, certaines réalités! Nous pourrions intituler cette déclaration « rétrospective et prospectives » et y mettre beaucoup d'espoirs ou *a minima* une relative confiance dans la construction d'un avenir partagé pour la DGFIP...

Pour Solidaires Finances Publiques, cette année 2022 est marquée par la colère, l'indignation mais aussi par une détermination sans faille pour une DGFIP renforcée, réhumanisée, reconnue, au service de l'intérêt général et pour plus de justice fiscale, sociale et environnementale !

Une année 2022 marquée par la guerre aux portes de l'Europe.

Une année 2022 marquée par l'explosion des inégalités où la répartition des richesses semble être un mirage au milieu du désert.

Une année où les plus riches ont encore renforcé leur pouvoir et leur domination et ce sans la moindre pudeur. La coupe du monde au Qatar démontre par ailleurs la minceur des frontières entre l'esprit des jeux, symbole de l'esprit humain et les basses manœuvres des jeux d'argent !

Une année 2022 où les sobriétés en tous genres qu'elles soient salariales, énergétiques ou climatiques ne concernent pas la classe des 1 % les plus riches. Une année où les conditions de travail sont affectées par des injonctions de sobriété tous azimuts.

Une année 2022 où les politiques ultralibérales saccagent les droits des travailleurs et travailleuses et laissent en ruines les services publics.

Une année 2022 au Ministère et à la DGFIP où les missions et les moyens ont été une fois encore sacrifiés sur l'autel de l'austérité et de l'exemplarité budgétaire.

Une année 2022 marquée par l'intolérable drame du Pas de Calais.

Une année 2022 où les personnels ont subi les effets néfastes des réformes et des lois engagées qui mettent à mal leur quotidien et instaurent une montée en puissance des incidents et difficultés avec des usagers trop souvent exaspérés par les conditions d'accueils et l'éloignement de leur service de proximité.

Et une dernière semaine 2022 marquée, pour les personnels, par des incertitudes liées au report de l'ouverture de la campagne de mutations. Et pour des raisons techniques avec le report de la mise en place de Mouv RH, les règles légales ne seront pas appliquées ou pas pleinement appliquées. Sur ce point, alors que Solidaires Finances Publiques avait appelé à la prudence, les services de Bercy se sont toujours voulus rassurants, parfois méprisants au regard de nos arguments. Visiblement, la confiance était du côté de la DG aveugle et de fait cela conduit une fois encore, à mettre au second plan, la vie des personnels. Et pour nous, c'est aussi un aveu d'échec d'une

vision que nous dénonçons depuis des années, celle d'un recours de plus en plus important à des prestataires externes.

Mais une fin d'année 2022 marquée par l'espoir avec des élections professionnelles pour lesquelles les personnels DGFIP ont exprimé massivement leur attachement à la démocratie sociale en participant aux scrutins à 70 % malgré une semaine de vote chaotique et quelque peu complexe. Par leur vote, les personnels ont réaffirmé leur attachement à un syndicalisme de proximité, force de propositions et combatif en positionnant Solidaires Finances Publiques comme 1ère organisation syndicale à la DGFIP et avec sa fédération au Ministère.

Nous vivons aujourd'hui le premier moment des nouvelles instances, ce qui amène à faire un bilan du dialogue social au cours de ces 4 dernières années.

En tant qu'organisation syndicale, nous avons rendu compte de notre mandat aux personnels et si la Direction générale devait rendre compte de son activité en terme de dialogue social, il n'est pas certain qu'elle arriverait à la première place.

Solidaires Finances Publiques a toujours été présent aux rendez-vous institutionnels, dès lors que nous estimions qu'il y avait matière à pouvoir porter à tous les niveaux les revendications des personnels. Il en est de notre responsabilité en tant que 1ère organisation syndicale.

Force est de constater que côté administratif, le côté institutionnel relève du caractère obligatoire et non de prise en compte des attentes portées.

Mais sachez que pour l'année 2023, la détermination de Solidaires Finances Publiques à défendre les droits et garanties des personnels, les missions, les structures, les emplois, les conditions de travail, ne fléchira pas ! Notre détermination sera totale pour combattre toutes formes de régressions sociales. Au travers des nouvelles instances issues de la loi de transformation de la Fonction Publique, mais également par tous les moyens d'actions, nous continuerons ainsi à porter une ambition solidaire pour la DGFIP.

Madame la présidente,

L'année 2023 est une nouvelle fois l'année des suppressions d'emplois.

Dans les documents de ce CSA, vous nous dressez la méthode incompréhensible pour couvrir les suppressions d'emplois inacceptables.

Derrière les - 850 ETP nets se cache une tout autre réalité : les directions territoriales sont ponctionnées de 1359 ETP, ponction justifiée par des gains chimériques de productivité (TH, contribution audiovisuelle, Intelligence Artificielle), pour environ 2000 emplois. Pour donner l'illusion, 900 emplois sont redéployés en fonction des axes du futur Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) avec la transformation numérique et le renforcement de certaines missions...

Mais nous souhaitons exprimer un certain nombre de remarques.

Tout d'abord, sur les décisions prises de façon unilatérale sans débat contradictoire sur les missions et les moyens alloués et sur l'opacité des calculs qui amène à ces résultats.

L'année 2023 verra la mise en place du nouveau COM pour notre administration, Solidaires Finances Publiques continuera de porter son ambition pour la DGFIP et ses personnels.

Au-delà de la question de la méthode se pose la question de la volonté.

L'année 2023 devra être celle de la reconnaissance effective et collective en termes de rémunération, de carrière pour l'ensemble des personnels.

L'année 2023 doit être celle des droits des agents en terme notamment de protection et de sécurité

Suite au drame de Bullecourt, la question de la sécurité et de la protection des personnels semble redevenir centrale. Tant au niveau local que national, Solidaires Finances Publiques ne cesse d'alerter et de dénoncer l'inadéquation des risques exposés par les personnels aux solutions préconisées par l'administration. Ainsi en est-il des DUERP

et des PAP, des fiches de signalement bien insuffisantes, voire découragées dans leur rédaction, au regard de la réalité vécue au quotidien par les agents.

Avant tout examen de pistes nouvelles et/ou d'améliorations, le sujet de la sécurité des personnels nécessite plusieurs pré-requis :

- avoir une parole politique et administrative ferme et offensive sur le bien-fondé et la nécessité de l'impôt et, sur le rôle indispensable et légitime des personnels des finances, agents d'État qui remplissent dans un cadre légal une mission de service public au service de l'intérêt général
- donner des moyens humains, juridiques et budgétaires à la hauteur des ambitions affichées
- utiliser de manière optimale les outils et mécanismes de détection des risques
- apporter systématiquement une réponse adéquate et proportionnée face à toutes formes d'agression
- assurer une formation initiale et en cours de carrière de qualité

Si le risque zéro est difficile à atteindre, tout doit cependant être mis en œuvre pour y parvenir. Bien plus qu'une obligation de moyens, la DGFIP a en ce domaine une obligation de résultat !

La question de la sécurité des agents concerne tous les personnels qu'ils soient nomades (vérificateurs, huissiers, géomètres) ou sédentaires (accueil physique, téléphonique, dématérialisé:..), qu'ils soient dans des locaux administratifs, publics ou privés.

La protection des agents doit se combiner avec la réalisation de toutes nos missions : plus les missions sont en recul ou incomprises, plus les agents sont en danger.

Solidaires Finances Publiques défendra avec pugnacité et détermination chacune de ces questions.

Alors libérer la parole oui, libérer l'écoute également et mettre les moyens nécessaires plus que jamais !

L'année 2023 doit être celle de la Formation professionnelle au vu des volumes de recrutements

Il est urgent de remédier au fait que trop de jeunes agents, au bout de quelques mois d'activité se retrouvent en perte de repères. Il est

urgent de remédier au fait que faute d'avoir les savoirs socles suffisants et les soutiens nécessaires en matière de formation, trop d'agents sont confrontés à un stress professionnel difficilement supportable. Il est urgent de redonner du sens à l'esprit de corps qui est au plus bas. Il est primordial de redonner aux personnels de la lisibilité sur les logiques et les mécaniques attachées aux chaînes de travail. Il est socialement urgent de redonner aux agentes et aux agents des perspectives notamment au travers du droit à la mobilité choisie accompagnée d'une politique de formation en cours de carrière ambitieuse et nullement corsetée.

L'année 2023 sera celui du combat contre toute régression sociale Solidaires Finances Publiques s'inscrit d'ores et déjà dans le combat contre le projet de la nouvelle réforme des retraites voulant nous faire travailler jusqu'à 64 ans minimum et qui n'est une fois de plus qu'un choix idéologique et une volonté de continuer à casser notre système de Protection sociale.

Nous serons également tout particulièrement attentifs sur l'importance de maintenir pour tous les personnels un niveau de protection sociale complémentaire mais également un accès total à une offre d'action sociale couvrant largement les besoins et les attentes en matière de restauration collective, de logement, d'accompagnement social.

Madame la présidente,

Alors que le département est en sous effectif permanent (pour rappel : -47 ETP en 2021 (11,57 % des emplois implantés) ; -45 ETP en 2020 hors Covid (11,66%) ...), ce premier CSA est réuni pour nous annoncer 7 suppressions d'emplois en Ardèche en 2023 (soit 118 postes supprimés depuis la création de la DDFiP en 2011).

Le NRP qui devait améliorer le fonctionnement des services et le service rendu à l'utilisateur est une catastrophe.

Ce sera donc bien avec moins d'effectifs, beaucoup moins de sachants et beaucoup plus d'apprenants que nous devons assurer nos missions, dans des services déjà asphyxiés par le manque de personnels et par des charges en constante augmentation.

Depuis de nombreuses années, nous vous alertons sur le fait que l'Ardèche est un véritable paradis fiscal : le « Delaware ardéchois ».

A l'heure où nos politiques recherchent désespérément 10 milliards d'euros pour financer le régime des retraites, les services de contrôle subissent encore des suppressions d'emplois alors même que la fraude fiscale est évaluée entre 80 et 100 milliards d'euros. L'Ardèche n'est pas épargnée puisque vous avez décidé de supprimer un emploi au Puc (Pôle unifié de contrôle) (-10 emplois dans les services de contrôle depuis la création des Pce et du Pcrp).

Les Sip, à peine fusionnés, se voient ponctionnés de 4 emplois alors même qu'on ne connaît pas encore les conséquences de GMBI, de SURF sur les supposés gains de productivité. N'auriez-vous pas dû assurer un peu plus de justice fiscale en remettant du contrôle dans ces services ?

L'antenne « pérenne » de Le Cheylard subit également une suppression d'emplois. Lorsqu'il n'y aura plus que 2 ou 3 agents dans les antennes, la pérennité de celles-ci sera-t-elle garantie ?

En revanche, alors même que vous nous aviez indiqué que le transfert de la taxe d'urbanisme devait se traduire par l'arrivée de 3 emplois, la réalité est bien moindre puisque le Cdif ne recevra qu'un seul renfort alors qu'il boit déjà la tasse!

Le deuxième effet Google (foncier innovant) se traduit d'ores et déjà par la suppression d'un poste de géomètre.

Madame la présidente,

Douze millions de personnes en précarité énergétique qui vont avoir froid cet hiver, malgré les cols roulés des ministres, huit millions de français qui ont besoin de l'aide alimentaire pour manger, trois

millions d'enfants pauvres dans la sixième puissance du monde, 300 000 sans-abris, 14 000 morts du chômage, 2 000 morts de la rue et 1200 morts au travail...

Les français renoncent au chauffage, leurs enfants n'ont plus de dessert à la cantine, de piscine ou de vacances. **MAIS VIVE LA REFORME DES RETRAITES!**

Les coupures d'eau privent des centaines d'enfants ultra-marins d'un mois et demi d'école par an. Les médicaments viennent à manquer et sont rationnés en pharmacie. Pénurie de places en crèches, d'AESH, de chauffeurs de car, de professeurs, de soignants...**MAIS VIVE LA REFORME DES RETRAITES!**

Dix millions de pauvres et dix-neuf millionnaires au gouvernement. La santé et la vie chère sont les priorités de 80% des français. Cette année, un français sur 5 a renoncé à offrir des cadeaux de Noël...**MAIS VIVE LA REFORME DES RETRAITES!**

OUI ! VIVE LA RETRAITE à 64/65 ANS même si 8 français sur 10 sont contre la réforme des retraites et même si le conseil d'orientation des retraites nie tout impératif budgétaire.

De la pouponnière au cimetière, ce gouvernement applique avec brutalité (10 recours au 49.3 en 3 mois) une politique de violence sociale.

La plus grande violence, c'est la violence sociale, c'est celle de l'exploitation du capital.

La plus grande violence, c'est la politique de ce gouvernement en faveur des ultra-riches depuis 5 ans, les 500 familles les plus riches ont doublé leur fortune pendant que le peuple se partage des miettes toujours plus petites avec l'inflation.

La plus grande violence, c'est l'alliance du gouvernement avec le RN contre l'augmentation du SMIC, contre le blocage des prix, contre le gel des loyers et contre la taxe sur les super-profits.

La plus grande violence, c'est de vouloir repousser la retraite à 64/65 ans....et tant pis si sept millions de personnes sont déjà mortes à cet âge. Et tant pis si la réforme des retraites fabrique une

machine à chômage et à souffrance. Telle est la pensée complexe d'une caste déconnectée de la réalité du pays !

Repousser d'un mois la présentation de la réforme des retraites a été l'aveu de l'extrême fébrilité du gouvernement.

Ce décalage de calendrier ne changera pas l'opposition de la majorité des français et de toutes les organisations syndicales à tout recul de l'âge légal de départ en retraite.

Madame la Présidente,

Vous l'aurez certainement compris, nous ne siégerons pas à ce CSA car trop de sujets d'importance nécessitent un changement de paradigme et force est de constater que ce CSA en est à l'opposé.

Aussi nous serons présents en 2023 avec les personnels pour défendre et revendiquer une DGFIP renforcée, reconnue et réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale !

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 07

Frédéric VIDALENCHE

Joël MOUNIER

Carine ROYAU

Sébastien BARRET

Nadia VOLLE

Céline COQUELET

SIE PRIVAS Antenne LE TEIL

SIE ANNONAY antenne TOURNON

SIE PRIVAS Antenne AUBENAS

DDFIP SFDL

SIP AUBENAS

DDFIP EDR

Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
finances



**TA VOIX,
NOTRE FORCE!**

1^{ER} À LA DGFIP ET 1^{ER} AU MINISTÈRE



MERCI!

DE VOTRE CONFIANCE